

prendre des précautions rigoureuses sur la frontière hellénique.

Hambourg, 29 mai.  
Le journal officiel de Wittebsk annonce la mise en état de siège des districts lithuaniens de Dunabourg, Rzeztka, Lucyn Drisza, Polock, Siehicz et Lepel.

Hambourg, 29 mai.  
Il se confirme que toutes les pièces à la charge des Polonais du grand-duché de Posen, prévenus du crime de haute trahison, ont disparu sans qu'il ait été possible d'en retrouver les traces.

Trieste, 29 mai.  
Les lettres de Constantinople du 23 présentent comme imminente la nomination de Fuad-Pacha au poste de grand-vizir. On a reçu par le télégraphe la réponse du cabinet de Saint-Petersbourg à la note ottomane sur la question polonaise; on dit cette réponse conçue dans un ton amical. On signale quelques désordres en Thessalie. Les régiments de cavalerie Thessaliens commencent à se dissoudre; la majorité des officiers a demandé des congés pour prendre part à l'insurrection de Pologne. On assure qu'un chef albanais s'est établi dans une forte position sur la frontière grecque.

La ville de Hérat tient toujours. On s'attend à un changement du ministère en Perse.

Copenhague, 28 mai.  
Le *Berlinske Tidende*, de ce soir, annonce que les négociations relatives à la question du trône de Grèce ont tellement avancé ces jours derniers qu'on s'attend à une solution immédiate. On s'est mis généralement d'accord sur les conditions de l'avènement au trône du prince Guillaume, et l'acceptation de ce prince est fort probable.

Bucharest, 28 mai.  
Le prince et la princesse Couza sont de retour à Bucharest. Pendant sa tournée, le prince a été accueilli par les témoignages les plus sympathiques dans les villes comme dans les campagnes.

On pense que la Chambre sera prochainement convoquée pour l'examen du projet d'emprunt de 50 millions.

Cracovie, 28 mai.  
Le 25, à Konieczpol, dans le palatinat de Cracovie, Oksinski a remporté un brillant succès sur six compagnies russes. L'ennemi a eu 150 tués; le reste des troupes s'est dispersé. Dans le même palatinat, un corps volant de cavalerie polonaise a occupé Mordrejew et s'est emparé de la caisse de Dombrow. Dans le palatinat de Kalisch, les insurgés ont battu les Russes, le 23, entre Turck et Ujniczew.

Orizaba, 25 avril.  
Les avis de Puebla sont en date du 20. Aucun combat n'a eu lieu depuis le dernier courrier. Les Français continuent le siège. Ils n'ont pas été repoussés comme le bruit en a couru. Ils ont obtenu un succès le 19, dans l'attaque du couvent des Carmélites d'où ils ont chassé les Mexicains à la pointe de la baïonnette. Les travaux du siège sont très-avancés. On s'attend à la prise de la ville d'un moment à l'autre.

## LE CANAL DE SUEZ ET L'ANGLETERRE.

(Suite et fin. — Voir notre dernier numéro.)

Sir Henry Bulwer ne s'en tint pas là. Toujours inquiet sur les dispositions du sultan, il eut l'inconvenance, contrairement à toutes les lois de l'étiquette, de poursuivre de ses obsessions le sultan, à bord de sa frégate, au moment de son embarquement, et il ne le laissa partir qu'après l'avoir imbu jusqu'à la fin de ses instructions et de ses volontés.

Le sultan arriva en Alexandrie. Mais l'attitude ferme et énergique de notre consul général en Egypte, M. Tassu, imposa à Fuad-Pacha et fit échouer toutes les démonstrations projetées. Il fallut s'en tenir à des intrigues auprès du vice-roi, qui

mais dona Madalena eut pitié de la jeune fille toute déconcentrée, qui faisait de vains efforts pour se remettre.

« Blâmez-moi, interrompit-elle, mais épargnez cette enfant, que j'aime comme ma fille. Elle ne m'a jamais donné le moindre sujet de plainte, et les privilèges dont elle jouit, je les lui ai volontairement accordés. Elle était à la mamelle quand elle me fut confiée par son père, l'ami le plus intime de feu mon mari. D'ailleurs, si je suis bien informée, elle est la fille d'une affranchie, et c'est à moi seule qu'il faut s'en prendre si son éducation lui donne droit à des égards. »

En même temps une autre demettait la main à la mulâtresse et l'attirait près d'elle. Joséfa, confuse, n'osa lever les yeux; mais, touchée de cette marque de bonté et d'estime, elle baisa cette main en l'arrosant de larmes brûlantes.

« Il s'agit moins ici d'un cas particulier que de l'exemple à donner à la population, répliqua don Antonio. Les gens de couleur n'ont déjà que trop de prétentions et d'orgueil. Ces fils d'esclaves et ces bâtards briguent des places qui n'appartiennent qu'aux Espagnols; ils s'introduisent dans nos cercles; leur jeunesse revendique l'accès de nos établissements d'instruction; et un certain Infanté, croyant sans doute que ses richesses gagnées avec la pioche et la charrue peuvent faire oublier la bassesse de sa naissance, ne gaillard noir comme la terre, a l'audace de rechercher la main d'une demoiselle dont les ancêtres figuraient déjà parmi la noblesse de Castille au temps de l'expulsion des Maures. »

La sensation produite par ce fait inouï fut si grande que même la dame compa-

nèrent sur ce prince aucune espèce d'action.

Le sultan quitta l'Egypte après y être resté pendant dix jours simplement comme l'hôte d'Ismail. La conjuration avait complètement avorté.

Mais tandis qu'Abdul-Aziz voguait vers Alexandrie, le ministre des affaires étrangères de Turquie, Aali-Pacha, expédiait en France et en Angleterre une note qui n'était autre chose que le programme développé de la conjuration.

Celle-ci ayant échoué, l'ambassade anglaise chercha à lui donner un peu de vie par la publication de la note turque dont on commença par supprimer la date, afin de faire croire au public qu'elle était la conséquence du voyage du sultan, tandis que, au contraire, elle n'était que le programme de ce voyage manqué.

C'est cette note qui, par sa publication, a excité en France un mouvement universel d'indignation ou de risée. Dans cette note, la Porte reconnaît l'utilité du canal de Suez. Elle se montre même disposée à en prendre l'exécution pour son compte.

Mais si la Compagnie veut persévérer dans son entreprise, elle ne prétend le souffrir qu'à ces trois conditions: 1° garantie de la neutralité du canal aux mêmes termes que celui du détroit des Dardanelles, le gouvernement ottoman ayant seul le droit de le faire traverser par ses vaisseaux de guerre; 2° abolition de ce que la note appelle le travail forcé en Egypte, et par conséquent sur l'isthme de Suez; 3° renonciation par la Compagnie aux terrains que l'acte de concession lui a octroyés et qu'elle doit fertiliser dans le désert, au moyen de ses canaux d'eau douce.

La Compagnie se soumettant à ces conditions, tout ne serait pas encore fini. La Porte alors daignerait prendre en considération, uniquement pour les examiner, les autres parties du contrat.

Si, au contraire, la Compagnie se croyait lésée par ces exigences incroyables et iniques, la note dévoilait la pensée de spoliation qui l'inspire, déclare que quoiqu'elle ne doive aucune espèce d'indemnité pour les travaux accomplis, elle tâcherait de trouver, d'accord avec le vice-roi, quelque moyen de rembourser les dépenses faites, en s'emparant elle-même du canal.

Ce qui signifie, en bon turc, ou que le canal ne se fera jamais, ou qu'il sera enlevé à une compagnie où toutes les nations seront représentées pour être livré à une compagnie anglaise qui l'exploitera au profit de l'Angleterre.

On peut comprendre maintenant le sentiment d'humiliation et de colère par lequel une note semblable a été accueillie dans notre pays.

Sur le premier point exigé, c'est-à-dire sur la neutralité du canal, il n'y a aucune dissidence. Cette neutralité est formellement stipulée dans l'acte de concession. La Compagnie en sollicite depuis longtemps le règlement par les puissances. La Porte elle-même avait appelé la France et l'Angleterre à régler cette question. L'Angleterre s'y est refusée, et c'est elle que la Porte veut faire jouir du bénéfice de son refus.

Quant au prétendu travail forcé, la philanthropie de la Turquie est vraiment édifiante. Nous aurions pensé qu'avant de songer au sort des fellahs, c'est-à-dire de la population la plus heureuse qui existe sur la surface de l'empire ottoman, la Porte avait d'abord à s'occuper de l'amélioration du sort de ceux de ses sujets placés directement sous ses lois, livrés à l'anarchie, au mécontentement et à l'état le plus misérable. Nous aurions pensé qu'avant de montrer tant de sensibilité pour les populations égyptiennes tranquilles et satisfaites, elle avait assez d'affaires à cicatriser les plaies des massacres de la Syrie et à en prévenir le renouvellement.

Ce n'est point la philanthropie qui en cette occasion a guidé la plume d'Aali-Pacha, c'est l'intérêt ou la haine de l'Angleterre, et nous en avons une preuve assez curieuse. Une grande partie de la note en ce qui concerne le travail forcé est la tra-

duction presque littérale d'un discours prononcé sur le même sujet, à la Chambre des communes, par M. Layard, sous-secrétaire d'Etat au Foreign-office. Bien plus, les journaux anglais ont eu la candeur de bien constater la signification et l'esprit de cette exigence. En applaudissant naturellement à la note, le *Morning-Post* et le *Manchester guardian* nous déclarent textuellement que la suppression de ce prétendu travail forcé est l'équivalent de la suppression du canal lui-même, qui ne peut s'achever qu'à l'aide des contingents fournis par le gouvernement égyptien.

Or, sans entrer dans tous les détails de cette discussion, nous pouvons dire que l'organisation du travail des indigènes, dans l'isthme de Suez, est une des plus grandes améliorations qui aient été jamais portées dans le sort des ouvriers en Egypte. Toutes les mesures ont été prises pour que l'agriculture conservât toujours largement la quantité des travailleurs qui lui est nécessaire. Par un contrat officiel passé entre le vice-roi et la Compagnie, un salaire supérieur à leurs salaires ordinaires est assuré dans l'isthme aux travailleurs égyptiens. En cas de maladie, la Compagnie est obligée à leur donner tous les soins médicaux que leur état exige et de leur conserver la moitié de leur salaire. Tous les approvisionnements nécessaires à leur alimentation leur sont abondamment fournis, et quant aux excellents traitements dont ils sont l'objet, il nous suffira de citer un mot de sir Henry Bulwer lui-même, dont nous garantissons l'authenticité.

Pendant son dernier séjour en Egypte et après sa visite dans l'isthme, ce diplomate, dans des audiences intimes, cherchait à exciter les défiances du feu vice-roi Mohammed-Saïd. Déclamait-il auprès de ce prince sur la malheureuse condition des indigènes travaillant au canal? Non. Il argumentait au contraire du bien qui leur était fait:

« Vos fellahs, lui disait-il, sont si bien traités par la Compagnie que si un dissident s'élevait contre elle et vous, je craindrais qu'ils ne vinssent se ranger de son côté plutôt que du vôtre. »

« Peu importe, répondit Mohammed-Saïd. Quand on fait du bien à mon peuple, je ne regarde pas qui le fait. »

On comprend qu'après cette noble et spirituelle réponse, la conversation en resta là. Dans l'isthme de Suez la mortalité et la maladie parmi les travailleurs sont moindres que dans les ateliers les plus salubres de l'Europe, et nous sommes prêts, quand l'Angleterre le voudra, à faire la comparaison entre les ateliers du Lancashire et les ateliers de l'isthme. Bien plus, si jamais une mortalité effrayante a décimé les fellahs d'Egypte, c'est lorsqu'ils ont été employés aux travaux du chemin de fer d'Alexandrie au Caire et du Caire à Suez. Poussés par les incessantes et violentes réclamations des agents britanniques, le gouvernement était obligé d'envoyer dans le désert des milliers de travailleurs, sans même avoir préalablement pourvu aux plus indispensables approvisionnements nécessaires à cette multitude.

Quant au troisième point, le retrait des concessions des terres arrosées, il s'agit tout simplement de maintenir le désert de Suez dans son état d'aridité et d'improduction. Nous ne pourrions concevoir à cet égard la susceptibilité du gouvernement turc protestant contre une méthode suivie par tous les gouvernements européens dans la construction de leurs chemins de fer, de leurs canaux, du dessèchement de leurs marais, etc., si nous ne voyions derrière lui la main de l'Angleterre, qui ne craint pas de le compromettre et de le déconsidérer aux yeux du monde, pourvu qu'il suscite chicane sur chicane à l'achèvement du canal.

Quant au rôle de la France et du gouvernement dans cette circonstance, nous ne pouvons mieux conclure qu'en citant ces paroles d'un journal à propos de cet incident scandaleux:

Un homme distingué, que l'expérience de sa

vie a rendu familier avec les mœurs et les usages de l'Orient, appréciant la question au point de vue où la placerait la note du 6 avril, s'il y était persévéré, nous disait, il y a quelques heures à peine: « Il est vrai, la question est européenne; elle est tout aussi bien italienne, espagnole, autrichienne, grecque, que française: le canal de Suez rapproche Trieste et Odessa de l'Orient encore plus que Marseille. Mais, par son attitude, par sa rivalité acharnée, par la manière dont elle a toujours présenté l'entreprise, la diplomatie anglaise en a fait aux yeux des populations de l'Orient une question française. Si le système de la note était destiné à prévaloir même partiellement, ne croyez pas que ces populations y verraient un triomphe de la Turquie. Elle n'y verraient que le signe de la suprématie de l'Angleterre et de la subordination de la France. L'influence française aurait subi un coup mortel dans l'Orient. C'est déjà trop que la dépêche ait été écrite et envoyée. »

P. B.—S. DARNIS.

## CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

### Actes administratifs de la Préfecture.

Le n° 19 du recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord (1863), contient la circulaire suivante:

« Messieurs,

« A différentes reprises, j'ai eu l'honneur d'appeler votre attentive sollicitude sur la nécessité d'encourager la propagation dans les écoles, des notions élémentaires d'agriculture, et pour atteindre ce résultat, j'ai fait de fréquents appels aux instituteurs qui me paraissent le mieux en position de réaliser, les premiers et successivement, cet indispensable complément des études scolaires dans les communes rurales.

« Une circonstance des plus favorables se présente, non-seulement pour reconnaître les utiles services rendus sous ce rapport par les instituteurs, mais surtout aussi pour les mettre à même de se rendre compte et d'apprécier les progrès obtenus en agriculture et en construction de machines agricoles, sur les différents points du Nord de la France et chez nos voisins; ce serait de leur donner les moyens de venir visiter, à Lille, le mois prochain, l'exposition agricole régionale, exposition qui aura une importance capitale, et qui ne se reproduira pas dans le département avant huit ou dix ans.

« Pour permettre aux instituteurs de faire cette utile excursion, j'ai décidé qu'il serait accordé dans les écoles deux jours de congé, les vendredi et samedi 12 et 13 juin, jours où l'exposition sera dans son développement le plus complet, et le dimanche 14 juin, jour de la distribution solennelle des récompenses.

« Mais, comme je ne voudrais pas que le déplacement que je leur conseille dans l'intérêt même du progrès des études agricoles, fût pour les instituteurs une cause de dépense personnelle, quelque minime qu'elle doive être, j'ai espéré que les conseils municipaux, s'associant à ma pensée, voudraient bien y pourvoir soit par l'allocation du faible crédit nécessaire à ce sujet, soit par un prélèvement sur les dépenses imprévues.

« J'appréhendai avec un très vif intérêt les dispositions prises par suite de la présente circulaire.

« Agréés, etc.

Le préfet du Nord, VALLON. »

Par suite de l'importance progressive du Concours hippique, annexé au Concours agricole-régional-international de Lille, le nombre de boxes préparés dans les allées de l'Esplanade pour l'espèce chevaline est insuffisant, et l'adjudicataire en fait construire de nouveaux. Il n'y a pas moins de 170 juments d'inscrites et à peu près autant d'étalons.

Contrairement à l'idée répandue dans

une certaine partie du public, il ne s'agit pour les bœufiers que d'un concours d'animaux reproducteurs, et non pas engraisés pour la boucherie.

(Propagateur.)

Nous avons dit que les artistes italiens, qui font en ce moment les délices du public lillois, se proposaient de donner un concert dans notre ville.

Le directeur de cette troupe si remarquable vient de nous communiquer le programme de ce concert qui aura lieu mercredi prochain et qu'il a eu le bon esprit d'organiser immédiatement en assurant le concours des membres de l'Administration. Nous nous bornons à annoncer cette bonne nouvelle sans y ajouter de commentaires, la réputation des chanteurs italiens étant suffisamment établie.

La *Grande-Harmonie* a bien voulu contribuer à cette véritable solennité musicale. Ce sera une heureuse diversion à l'éclat de toutes ces belles voix.

Si les amateurs de musique négligent la bonne fortune qui leur est offerte, il faudrait désespérer du goût musical de la population roubaissienne.

Dans un de nos derniers numéros, nous avons annoncé qu'une réunion devait avoir lieu vendredi à onze heures du matin; elle a été nombreuse.

M. le maire, M. Julien Lagache, ont sanctionné par leur présence le projet des courses.

M. Jules Brame, notre député actuel, et certainement notre député futur, assistait aussi à cette séance.

M. Léon Frazee, un des promoteurs du projet, a lu un rapport qui a été accueilli avec la plus grande faveur.

Nous le reproduisons en entier; il prouve que l'établissement des courses à toutes les chances de réussite possible.

« Messieurs,

« Avant d'arriver directement à l'objet de cette réunion, nous tenons à déclarer, MM. Victor Duhamel, J.-B. Ernoult et moi, qu'en prenant l'initiative d'un projet de courses, nous n'avons pas eu l'intention de nous en approprier l'honneur.

« L'idée nous étant venue, nous avons voulu nous assurer, avant de la soumettre aux hommes sérieux et compétents, qu'elle était réalisable. En un mot, nous n'avons eu d'autre but que d'épargner à une commission les ennuis des premiers débats.

« Cela admis, nous abordons le projet lui-même.

« Le Conseil municipal, en votant une somme de dix mille francs affectée aux courses, a prouvé non-seulement qu'il comprenait grandement ce projet, mais qu'il entraînait tout à fait dans l'esprit et les goûts de la population qui lui en sait gré. Ce genre de spectacle doit en effet réussir à Roubaix. Les amateurs sont nombreux, on trouverait facilement ici plus de cinq cents propriétaires de chevaux.

« Les courses attirent généralement le public, témoins celles de Valenciennes, de St-Omer, de Tournai, villes moins importantes que Roubaix.

« On peut faire cette objection: que c'est Waitrelos, lieu où a été choisi le terrain, qui profitera de la présence des étrangers. Pendant quelques heures, c'est possible; mais, après les courses, tout le monde reviendra à Roubaix. L'objection tombe donc d'elle-même. Du reste, Waitrelos trouvera là une juste compensation à la complaisance dont cette commune fait preuve en prêtant ce terrain pour lequel les propriétaires ne demandent aucune indemnité.

« A propos de ce terrain, on a parlé de la distance où il se trouve de la ville, de l'insuffisance, de la largeur de la route. Quant à la distance, elle est de beaucoup moins considérable qu'à St-Omer et à Valenciennes.

## CENT MILLE FRANCS

à GAGNER pour 25 centimes.

CLÔTURE DÉFINITIVE DIMANCHE PROCHAIN.

Grande Loterie (la Monténégrine), à 25 c. le billet. (Seule grande loterie autorisée dans toute la France.)

## CAPITAL, UN MILLION DE FRANCS.

TIRAGE PUBLIC A L'HOTEL DE VILLE.

(Surveillance et Concours de l'Autorité.)

1. C'est le tirage définitif et le plus important;
2. Tous les lots promis seront gagnés par les preneurs de billets, et immédiatement payés en espèces;
3. Tous les lots sont déposés à la Banque de France;
4. Parmi les nombreux lots de ce tirage se trouvent les gros lots de 3,000 fr., — 10,000 fr., — 100,000 fr.
5. Le billet, ne coûtant que 25 c., on va donc, pour 25 c., gagner 100,000 fr.;
6. Ces billets (à 25 c. pour gagner 100,000 fr.) se placent très rapidement;
7. Prendre aujourd'hui à Roubaix et principales autres villes, derniers billets chez libraires, débitants de tabac, etc.;
8. Et si on ne peut plus s'y procurer de billets (car partout ils deviennent rares), on pourra alors, pour recevoir à toutes destinations, billets variés, adresser en mandat de poste ou en timbres-poste au Directeur du Bureau-Exécution, rue Rivoli, 68, Paris, 5 fr. pour 20 billets, — 40 fr. pour 40, — 20 fr. pour 80.

Le Journal de Roubaix publiera les numéros gagnants. 3782-3045

les indigènes étaient maintenues. Le commerce languissait sous les droits écrasants et sous le monopole jaloux de l'Espagne. Des impôts excessifs frappaient jusqu'aux objets de première nécessité. Les créoles, quoique supérieurs aux Européens en nombre, en richesse et en intelligence, n'avaient pas la moindre part aux affaires publiques et ne jouissaient d'aucune liberté ni d'aucun droit. Aussi les mécontents étaient nombreux, et cet état de choses ne pouvait avoir rien de stable tant que la Junta centrale de la mère-patrie n'aurait pas acquis une autorité plus grande et plus généralement reconnue. Les Espagnols attendaient donc avec anxiété des nouvelles d'Europe.

L'entretien prit peu à peu une tournure si grave que le capitaine-général et plusieurs autres quittèrent les dames et se promenaient sous les arbres et continuaient de causer. Quand la fatigué se fit sentir, ils allèrent s'asseoir dans le bateau près duquel Joséfa avait cherché un refuge. Tout entière à son chagrin, elle n'écoutait pas leur conversation, et elle entendait sans comprendre, quand son attention fut éveillée tout à coup par certaines paroles qui lui rappellèrent l'homme au manteau et la lettre à don Rodrigue.

« Depuis un mois, disait don Antonio, un inconnu rôde aux environs de Caracas, semant des bruits qui représentent comme perdue la cause de la Junta nationale de Séville. On ajoute foi à ces nouvelles, on tient des conciliabules révolutionnaires, et si un navire apportait la confirmation de la position critique des partisans de Ferdinand VII, nous verrions éclater des scènes de désordre. »

— Mes mesures sont prises, répondit

son interlocuteur. Pas un navire n'abordera à la Guayra sans mon autorisation expresse; personne ne mettra le pied dans la province sans une permission spéciale. Cet étranger est depuis un mois à Caracas. J'aurais pu le faire arrêter depuis longtemps; mais sa personne seule, sans les partisans qu'il a recrutés, ne peut me servir à rien. Il convoque des réunions secrètes; il a même l'imprudence d'y inviter par écrit. Je mettrai fin à ses menées dès qu'il me plaira. Mes espions ne le perdent pas de vue, et nous cueillerons la poire quand elle sera mûre. Je suis prêt à tout événement. Il faudra user d'une extrême rigueur pour que l'autorité de la loi ne puisse être révoquée en doute un seul instant. Je m'emparerai d'un coup des malintentionnés, et il faudra bien faire tomber quelques têtes, si nous ne voulons laisser déchoir dans ce pays le pouvoir de l'Espagne. Si mes informations sont exactes, il se peut que la journée de demain soit décisive. — Mais je m'aperçois, au mouvement qui se fait de l'autre côté du bassin, que nos dames s'apprêtent à regagner la ville. Allons les rejoindre, messieurs. »

Bientôt après, un cortège nombreux et brillant se mit en route. En tête, des porteurs de torches éclairaient le sentier qui descend dans l'étroite vallée de Caracas. Puis venaient les dames, dans des palanquins portés par des *silleros* indiens, ou montées sur des mules. Les hommes suivaient à cheval et la marche était fermée par l'essaim des serviteurs et des esclaves.

ROBERT HELLER.

(La suite au prochain numéro.)